

Protocole de rédaction (mis à jour le 8 mars 2012)

Les auteurs d'articles sont priés de respecter le protocole de rédaction suivant :

CONSIGNES GÉNÉRALES

Pour l'ensemble du document, sélectionner « Français » dans le traitement de texte comme langue de correction (Tools / Language/ Set Language/ French).

L'article sera accompagné d'une brève **notice biobibliographique de l'auteur** (200 mots maximum) indiquant l'affiliation académique ou le lieu d'exercice, les publications représentatives, les centres d'intérêt. Mentionner l'adresse e-mail.

Titre : Georgia, 12 points, Gras

Prénom et NOM de l'auteur : **Georgia, 11 points, Normal** (le nom en majuscules)

Affiliation : Université (institution ou organisme auquel il est rattaché), Pays : **Georgia, 11 points, Normal.**

Résumé : Georgia, 10 points, Gras.

Résumé rédigé en français, de 150 mots maximum. Texte du résumé : **Georgia, 10 points, Normal.**

Abstract : Georgia, 10 points, Gras.

Résumé rédigé en anglais, de 150 mots maximum. Texte du résumé : **Georgia, 10 points, Normal.**

Mots-clés : Georgia, 10 points, Gras.

Liste de 5 mots-clés, en français. **Georgia, 10 points, Normal.**

Entrer les mots-clés en minuscule, même le premier, les séparer par des virgules, pas de point à la fin.

Keywords : Georgia, 10 points, Gras.

Liste de 5 mots-clés, en anglais. **Georgia, 10 points, Normal.**

Entrer les mots-clés en minuscule, même le premier, les séparer par des virgules, pas de point à la fin.

TEXTE: Georgia, 11 points, Normal, Simple interligne. (*Styles and Formatting*, Normal/ Styliste, Normal)

- Longueur du texte : **30.000 signes (espaces comprises)**, avec la bibliographie et les annexes éventuelles.
- Alignement : Justifié parfait à gauche et à droite.
- Mise en page : **Haut : 5 cm ; Bas : 5,50 cm ; Gauche : 4 cm ; Droite : 4 cm.**
- En-tête, pied de page, reliure : **0.**
- Retrait positif : **1,27 cm** de la première ligne de chaque paragraphe.

Intertitres : Georgia, 11 points, Gras.

Autant que possible, les intertitres ne seront pas numérotés.

Les images (graphiques, cartes ou photos) sont acceptées au format .JPEG, avec le titre, la source, la légende. L'auteur s'assurera que l'autorisation de reproduction soit acquise pour les documents tirés d'ouvrages publiés et en joindra les justificatifs. Le paiement de droits éventuels est à la charge de l'auteur.

RÉFÉRENCES DANS LE TEXTE

Les références sont signalées selon le style Auteur-Date
(Nom auteur [espace] Date [virgule] page)

1. dans le texte de l'article:

- (Dubois 1998, 75-78)
- « Dubois (1998) soutient l'idée que ... »
- « Dubois dit aussi (17-25) que ... ».

2. après une citation:

- si le titre est mentionné dans le texte (et en cas de répétition), n'indiquer que les pages (245-46).
- si le titre n'est pas mentionné dans le texte, indiquer le nom de l'auteur et les pages (Gide 139).
- si l'auteur seul est cité dans le texte, indiquer le titre et la page sans ponctuation (*Paludes* 25).

3. référence à un document électronique:

- indiquer le numéro du paragraphe, s'il figure dans le format électronique.
Exemple : (Roumieux 2002, §5).
- indiquer la page, si le document est en format PDF.
Exemple : (Jeanneret 2001, 90).

CITATIONS

1. Les citations courtes, de quatre lignes ou moins, sont intégrées au texte entre « **guillemets français** ».

2. Les citations longues, de plus de quatre lignes:

- 10 Georgia, Normal, simple interligne.
- en retrait et sans guillemets.
- la ponctuation finale se met avant la référence entre parenthèses.
- il n'y a pas d'alinéa dans le corps de texte qui suit une citation en retrait, si le paragraphe n'est pas terminé.

3. Lorsque plusieurs renvois sont faits à un même texte, on emploie, après avoir donné la référence complète une première fois, la formule suivante :

Dorénavant désigné à l'aide du sigle (TO), suivi du numéro de la page.

4. Toutes les citations en langue étrangère seront traduites, l'original donné en note. Indiquer le traducteur.

Exemple :

Plus encore, nous serions tentée de les interpréter comme des équivalents modernes, camouflés, du vol mystique du chamanisme, car Mircea Eliade affirme : « Il n'y a que le camouflage qui change conformément à l'époque où l'on vit.¹ » (Eliade 1992, 205)

¹ « Doar camuflajul se schimbă, în conformitate cu epoca în care trăim. » (Notre traduction)

5. Rappel ponctuation :

- Toute **intervention dans le texte d'une citation** (commentaires, suppressions, adjonctions ou remplacements de mots ou de lettres) sera indiquée entre crochets : **[...]**
- Ne pas oublier la **ponctuation** originale, avant ou après la coupure.
- **Les guillemets anglais** ne seront utilisés qu'au second niveau, à l'intérieur des précédents.
Exemple : « Vous avez dit "bizarre" ? »
- toute citation introduite par deux points et formant une phrase complète se termine par un point final suivi du guillemet fermant :

Exemple :

Tout cela est suivi de cette conclusion : « Quand j'écris je me déshabille du poème, je ne suis plus un corps. Je vis dans la marée émouvante des mots véloce. Quand j'écris, je laisse la porte ouverte aux univers du dedans (onirique, métaphysique, philosophique, scientifique). Ainsi je m'évade de la nature prédatrice armé du sensible savoir en fuite. » (RR, 60)

- toute citation fondue dans le texte et terminant une phrase complète sera suivie par un point final **après** le guillemet fermant :

Exemple :

La critique québécoise a relevé le caractère ambivalent de l'œuvre de Longchamps qui « oscille entre un discours à forte teneur lyrique et un intérêt marqué pour les prospections à caractère scientifique ». (Corriveau 2005)

NOTES INFRAPAGINALES (insérées automatiquement)

- **Georgia, 9 points, Normal; simple interligne; justifié gauche-droite.**
- Les notes sont numérotées de façon continue à l'intérieur du document. Utiliser la numérotation automatique (Insert/ Reference/ Footnote...)
- L'appel de note suit immédiatement (sans espace) le mot auquel il se rapporte, précédant le signe de ponctuation quand il y en a un.
- N'inclure dans les notes que des informations supplémentaires.
Éviter les notes de bas de page contenant de simples références bibliographiques et préférer un système de références abrégées entre parenthèses dans le corps du texte : (Auteur date, page).
Sont exceptés les ouvrages auxquels sont faits plusieurs renvois dans le texte (voir ci-dessus : « CITATIONS. 3 »).

Exemple:

¹⁶ Sur le rôle d'autrui comme structure de l'individu, on se reportera à l'analyse pénétrante de Gilles Deleuze : « Michel Tournier et le mode sans autrui », publié en postface à *Vendredi et les Limbes du Pacifique* (Tournier 1997, 257-283).

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES : **Georgia, 10 points, Normal, simple interligne, justifié gauche-droite.**

- Les ouvrages peuvent être classés en **Textes de référence** et **Bibliographie**.
- La bibliographie devra comprendre tous les ouvrages et articles cités. La littérature utilisée mais non citée n'y figurera pas.
- Indiquer la date de la première édition, entre crochets, après la date de l'édition utilisée.
- Indiquer le numéro d'édition (pas de mention s'il s'agit d'une première édition) et, le cas échéant, les caractéristiques comme : **éd. rev. et corr.**, **éd. augm.**
- Traduire en français, entre crochets, les titres des ouvrages ou articles écrits en d'autres langues.

Modèles à suivre :

Documents imprimés

Ouvrage d'un auteur

Nom, Prénom (en entier), *Titre de l'ouvrage*, Lieu de parution, Éditeur, année de parution.

Ouvrage traduit

Nom, Prénom (en entier), *Le Titre de l'ouvrage : sous-titre*, Trad. de... par Prénom (en entier) Nom du traducteur, Mention d'édition, Lieu d'édition, Éditeur, année d'édition.

Exemple :

- Eco, Umberto, *Sémiotique et philosophie du langage*, Trad. de l'italien par Myriem Bouzaher, Paris, Presses Universitaires de France, 2001.

Chapitre d'un ouvrage (du même auteur)

Nom, Prénom (en entier), « Titre du chapitre », In : *Titre de l'ouvrage*, Tomaison, Mention d'édition, Lieu d'édition, Éditeur, année de publication, pagination de la partie.

Exemple :

- Genette, Gérard, « Métonymie chez Proust », In : *Figures*, [T.] 3, Paris, Seuil, 1972, p.41-63.

Contribution à un ouvrage (d'un auteur différent)

Nom de l'auteur 2, Prénom (en entier), « Titre de l'article », In : Prénom de l'auteur 1 Nom, *Titre de l'ouvrage*, Tomaison, Mention d'édition, Lieu d'édition, Éditeur, année de publication, pagination.

Exemples :

- Berner, Christian, « Notes sur la présente édition », In Schleiermacher, F. D. E., *Herméneutique*, Paris, Editions du Cerf ; Québec, Presses de l'Université Laval, 1987, p.I-XVIII.
- Gérin-Lajoie, Diane et Labrie, Normand, « Les résultats aux tests de lecture et d'écriture en 1993-1994 : une interprétation sociolinguistique », In: Normand Labrie et Gilles Forlot (dir.), *L'enjeu de la langue en Ontario français*, Sudbury, Éditions Prise de parole, p.79-109.

Ouvrage à deux auteurs ou trois auteurs

Nom du premier auteur, Prénom (en entier) et Nom du second auteur, Prénom (en entier), *Titre de l'ouvrage : sous-titre*, Mention d'édition, Lieu d'édition, Éditeur, année d'édition.

Ouvrage collectif (plus de trois auteurs)

Titre de l'ouvrage : sous - titre /Auteurs... et al., Mention d'édition, Lieu d'édition, Éditeur, année d'édition.

Exemples :

- *Dictionnaire de Jean-Jacques Rousseau*, Sous la direction de Raymond Trousson et Frédéric S. Eigeldinger, Paris, Champion, 1996.
- Gaudreau, Guy (dir.), *Le Théâtre du Nouvel-Ontario. 20 ans*, Sudbury, Éditions TNO, 1991.
- Wehrle, Klaus *et al.*, *Architecture réseau Linux*, Paris, Vuibert, 2003.

Contribution à un ouvrage collectif / aux actes de colloques

Nom, Prénom (en entier), « Titre de la contribution ou du chapitre », In : Prénom (en entier) du responsable de la publication Nom, *Titre de l'ouvrage*, Mention d'édition, Lieu d'édition, Éditeur, année d'édition, Volume, pagination x-y.

Exemple:

- Fortis, Jean-Michel, « Sémantique cognitive et espace », In : François Rastier (dir.), *Textes et sens*, Paris, Didier, 1996, p.167-197.

Article figurant dans une revue

Nom, Prénom (en entier), « Titre de l'article », *Titre de la revue*, date, N° du tome ou volume, N° du fascicule, Lieu d'édition, Éditeur, pagination de la partie.

Exemple :

- Arabyan, Marc, « La lettre de roman : fragment ou simple segment ? », *Modèles linguistiques*, 2001, tome XXII - 2, vol. n° 44, p.23-30.

Documents électroniques

Nom de l'auteur, Prénom (en entier), Titre de la ressource, Année. [Type de support]. (Date de la mise en ligne). Adresse URL. (Jour, mois, année de la consultation par l'utilisateur).

Exemples :

- Postel-Vinay, Sylvie, *La laïcité cent ans après la loi de 1905*, 2005. [En ligne]. URL : http://www.sciences-po.fr/docum/actualites_bibliogr/biblio/laicite_v2.pdf. (Page consultée le 4 avril 2006).
- Roumieux, Alexandre, « Un nouveau phare pour Alexandrie », *Archimag*. [En ligne]. (Octobre 2002). URL : http://www.archimag.presse.fr/articles/158/158docbib_alexandrie.html. (Consulté le 12 mai 2003).
- Jeanneret, Thérèse. « Qu'est-ce qu'un fait linguistique ? ». *Marges Linguistiques : Approches interactives des faits de langue*, Novembre 2001, n°1, 81-94. [En ligne]. Format PDF disponible sur : <http://marges.linguistiques.free.fr/archives/archives2.htm#b>. (Consulté le 16 mars 2004).

TYPOGRAPHIE ET ESPACES INSÉCABLES

- Utiliser des *italiques* pour faire ressortir des mots ou groupes de mots dans le corps du texte ; pour les titres d'ouvrages, journaux, magazines ; pour tout terme ou locution d'origine étrangère non lexicalisé(e)
Éviter le gras ou le soulignement.
- Les lettres en majuscule doivent conserver, le cas échéant, leur accentuation ou la cédille : **À, Â, È, É, Ê, Î, Ô, Ç**.
- Utiliser les ligatures « œ » et « æ ». Les deux éléments de ces lettres doubles sont capitalisés le cas échéant : **Œ, Æ**.
- Pour les dates utiliser l'exposant : **XVIII^e siècle, 1^{er}**.
- Pas d'espace dans les mots à trait d'union.
- Pas d'espace avant/après une barre oblique.
- Pas d'espace dans les indications de page.
- Pas d'espace avant les chiffres des notes de bas de page (appels de notes).
- Éviter toutes les espaces doubles.
- **Ne jamais employer comme guillemets les guillemets informatiques ' , ' .**
- Attention à l'apostrophe ’ , qui n'est pas le guillemet informatique simple ' .

Note

Tout article soumis à *Agapes francophones* doit respecter ce protocole de rédaction, à défaut de quoi il sera retourné à l'auteur *avant toute autre lecture /évaluation*.

La Rédaction se réserve le droit d'apporter des corrections concernant la langue, l'orthographe, la syntaxe, la ponctuation, les titres et sous-titres, ainsi que le protocole bibliographique.